

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007037300101	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE CC LOIR LUCE BERCE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MONTVAL SUR LOIR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 85609 SPANC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	24
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	25
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	26
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	27
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	28

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	84 011,25	70 100,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 13 911,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		84 011,25	84 011,25

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	33 112,04	3 975,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 29 137,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		33 112,04	33 112,04

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	117 123,29	117 123,29
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 230,00	0,00	13 986,00	13 986,00	13 986,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
Total des dépenses de gestion des services		55 280,00	0,00	71 036,00	71 036,00	71 036,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	4 528,22		4 000,00	4 000,00	4 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 000,00		4 000,25	4 000,25	4 000,25
Total des dépenses réelles d'exploitation		64 808,22	0,00	80 036,25	80 036,25	80 036,25
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 180,00		3 975,00	3 975,00	3 975,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 180,00		3 975,00	3 975,00	3 975,00
TOTAL		68 988,22	0,00	84 011,25	84 011,25	84 011,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 011,25
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	63 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		63 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	25 100,00	25 100,00	25 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		63 100,00	0,00	70 100,00	70 100,00	70 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		63 100,00	0,00	70 100,00	70 100,00	70 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 911,25
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 011,25
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 975,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	23 137,04	0,00	26 612,04	26 612,04	26 612,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	28 137,04	0,00	31 612,04	31 612,04	31 612,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses financières	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 137,04	0,00	33 112,04	33 112,04	33 112,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	29 137,04	0,00	33 112,04	33 112,04	33 112,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 112,04
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 180,00		3 975,00	3 975,00	3 975,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 180,00		3 975,00	3 975,00	3 975,00
TOTAL		4 180,00	0,00	3 975,00	3 975,00	3 975,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	29 137,04
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 112,04
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 975,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 986,00		13 986,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 000,00		57 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00		50,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	4 000,00	3 975,00	7 975,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 000,25		4 000,25
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	80 036,25	3 975,00	84 011,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 011,25
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	26 612,04	0,00	26 612,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00		1 500,00
	Dépenses d'investissement – Total	33 112,04	0,00	33 112,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 112,04
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	45 000,00		45 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 100,00	0,00	25 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		70 100,00	0,00	70 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	13 911,25
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 011,25
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 975,00	3 975,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	3 975,00	3 975,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	29 137,04
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 112,04
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 230,00	13 986,00	13 986,00
6156	Maintenance	1 500,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	500,00	6 436,00	6 436,00
6238	Divers	1 200,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	30,00	50,00	50,00
6287	Remboursements de frais	2 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	57 000,00	57 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	50 000,00	57 000,00	57 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	50,00	50,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		55 280,00	71 036,00	71 036,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	4 528,22	4 000,00	4 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	4 528,22	4 000,00	4 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	4 000,00	4 000,25	4 000,25
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		64 808,22	80 036,25	80 036,25
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 180,00	3 975,00	3 975,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 180,00	3 975,00	3 975,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 180,00	3 975,00	3 975,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 180,00	3 975,00	3 975,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		68 988,22	84 011,25	84 011,25

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 011,25

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	63 000,00	45 000,00	45 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	63 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		63 000,00	45 000,00	45 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100,00	25 100,00	25 100,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	100,00	100,00	100,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		63 100,00	70 100,00	70 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		63 100,00	70 100,00	70 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 911,25
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	84 011,25
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	23 137,04	26 612,04	26 612,04
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 137,04	26 612,04	26 612,04
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		28 137,04	31 612,04	31 612,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses financières		1 000,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		29 137,04	33 112,04	33 112,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		29 137,04	33 112,04	33 112,04

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 112,04
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 180,00	3 975,00	3 975,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 200,00	3 200,00	3 200,00
28182	Matériel de transport	775,00	775,00	775,00
28183	Matériel de bureau et informatique	205,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 180,00	3 975,00	3 975,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 180,00	3 975,00	3 975,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 180,00	3 975,00	3 975,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	29 137,04
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 112,04
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	15-11-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	EAU subvention sur matériel 15a	15	01/01/2000
L	C-21531-10-02	10	07/12/2017
L	C-21561-22-02	22	07/12/2017
L	C-2188-3-02	3	07/12/2017
L	C-21561-8-02	8	07/12/2017
L	C-21561-10-02	10	07/12/2017
L	C-21561-35-02	35	07/12/2017
L	C-21531-40-02	40	07/12/2017
L	21561 60 ans	60	07/12/2017
L	21561 15 ans	15	07/12/2017
L	C-21311-50-02	50	07/12/2017
L	21561 1 an	1	07/12/2017
L	21561 20 ans	20	07/12/2017
L	C-21531-15-02	15	07/12/2017
L	21561 15 ans	15	07/12/2017
L	C-2181-10-02	10	07/12/2017
L	C-21531-5-02	5	07/12/2017
L	C-2182-4-02	4	07/12/2017
L	C-21311-60-02	60	07/12/2017
L	21561 20 ans	20	07/12/2017
L	21561 50 ans	50	07/12/2017
L	21561 40 ans	40	07/12/2017
L	C-21561-5-02	5	07/12/2017
L	I-2031-4-02	4	07/12/2017
L	C-21311-70-02	70	07/12/2017
L	21561 1 an	1	07/12/2017
L	C-21351-50-02	50	07/12/2017
L	C-21531-50-02	50	07/12/2017
L	C-21531-20-02	20	07/12/2017
L	EAU subvention agence de l'eau 40	40	07/12/2017
L	C-202-2-02	2	15/11/2018
L	C-2181-3-02	3	15/11/2018
L	C-2154-2-02	2	15/11/2018
L	C-2128-30-02	30	15/11/2018
L	C-2158-5-02	5	15/11/2018
L	C-2183-5-02	5	15/11/2018
L	C-21568-5-02	5	15/11/2018
L	C-21848-6-02	6	15/11/2018
L	C-202-1-02	1	15/11/2018
L	C-2158-1-02	1	15/11/2018
L	C-2183-4-02	4	15/11/2018
L	C-2188-10-02	10	15/11/2018
L	I-2051-4-02	4	15/11/2018
L	I-2041582-20-02	20	15/11/2018
L	I-2031-5-02	5	15/11/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	I-2031-2-02	2	15/11/2018
L	C-2185-1-02	1	15/11/2018
L	C-2154-1-02	1	15/11/2018
L	C-2153-20-02	20	15/11/2018
L	C-2154-20-02	20	15/11/2018
L	13911-20-O	20	15/11/2018
L	13911-4-O	4	15/11/2018
L	13912-10-O	10	15/11/2018
L	13912-20-O	20	15/11/2018
L	C-21848-10-02	10	15/11/2018
L	C-2051-5-02	5	15/11/2018
L	C-205-2-02	2	15/11/2018
L	C-2184-10-02	10	15/11/2018
L	C-2158-10-02	10	15/11/2018
L	C-212-10-02	10	15/11/2018
L	C-2181-20-02	20	15/11/2018
L	C-21838-3-02	3	15/11/2018
L	C-21318-20-02	20	15/11/2018
L	I-2051-1-02	1	15/11/2018
L	I-204172-15-02	15	15/11/2018
L	C-21848-5-02	5	15/11/2018
L	C-21568-1-02	1	15/11/2018
L	C-2128-3-02	3	15/11/2018
L	I-202-5-02	5	15/11/2018
L	I-2041412-20-02	20	15/11/2018
L	C-21838-1-02	1	15/11/2018
L	C-2151-20-02	20	15/11/2018
L	C-2152-20-02	20	15/11/2018
L	I-2041582-30-02	30	15/11/2018
L	C-2138-10-02	10	15/11/2018
L	13912-28-O	28	15/11/2018
L	13912-30-O	30	15/11/2018
L	13913-18-O	18	15/11/2018
L	13913-20-O	20	15/11/2018
L	13913-5-O	5	15/11/2018
L	C-2152-10-02	10	15/11/2018
L	C-202-3-02	3	15/11/2018
L	C-21318-15-02	15	15/11/2018
L	I-2051-5-02	5	15/11/2018
L	C-21318-40-02	40	15/11/2018
L	C-2135-20-02	20	15/11/2018
L	C-2184-5-02	5	15/11/2018
L	C-2154-5-02	5	15/11/2018
L	C-2154-8-02	8	15/11/2018
L	C-212-5-02	5	15/11/2018
L	C-21838-10-02	10	15/11/2018
L	I-2031-1-02	1	15/11/2018
L	C-2188-5-02	5	15/11/2018
L	C-21848-3-02	3	15/11/2018
L	C-2151-30-02	30	15/11/2018
L	I-2041583-40-02	40	15/11/2018
L	C-2188-2-02	2	15/11/2018
L	C-2183-10-02	10	15/11/2018
L	C-2031-10-02	10	15/11/2018
L	C-21568-3-02	3	15/11/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C-21351-12-02	12	15/11/2018
L	C-2181-5-02	5	15/11/2018
L	C-21351-7-02	7	15/11/2018
L	C-21351-5-02	5	15/11/2018
L	C-21351-11-02	11	15/11/2018
L	C-21351-8-02	8	15/11/2018
L	C-2051-2-02	2	15/11/2018
L	C-2031-11-02	11	15/11/2018
L	C-2128-5-02	5	15/11/2018
L	C-2128-10-02	10	15/11/2018
L	C-2031-5-02	5	15/11/2018
L	I-2088-1-02	1	15/11/2018
L	C-2154-4-02	4	15/11/2018
L	C-21352-20-02	20	15/11/2018
L	C-21838-5-02	5	15/11/2018
L	C-21351-20-02	20	15/11/2018
L	I-2041412-15-02	15	15/11/2018
L	C-21848-1-02	1	15/11/2018
L	C-2158-3-02	3	15/11/2018
L	C-2183-1-02	1	15/11/2018
L	I-204181-10-02	10	15/11/2018
L	C-21318-10-02	10	15/11/2018
L	C-21828-10-02	10	15/11/2018
L	C-21311-1-02	1	15/11/2018
L	I-2041583-30-02	30	15/11/2018
L	I-2041581-5-02	5	15/11/2018
L	C-21568-15-02	15	15/11/2018
L	C-21311-10-02	10	15/11/2018
L	C-2184-1-02	1	15/11/2018
L	C-2158-6-02	6	15/11/2018
L	C-21318-30-02	30	15/11/2018
L	C-21578-1-02	1	15/11/2018
L	C-21311-15-02	15	15/11/2018
L	C-21352-10-02	10	15/11/2018
L	C-21351-15-02	15	15/11/2018
L	C-2154-10-02	10	15/11/2018
L	C-2188-8-02	8	15/11/2018
L	C-2135-10-02	10	15/11/2018
L	I-202-1-02	1	15/11/2018
L	C-2188-15-02	15	15/11/2018
L	C-2183-3-02	3	15/11/2018
L	C-2183-2-02	2	15/11/2018
L	C-2188-1-02	1	15/11/2018
L	C-21838-2-02	2	15/11/2018
L	C-21578-5-02	5	15/11/2018
L	C-2182-5-02	5	15/11/2018
L	C-2128-15-02	15	15/11/2018
L	I-2051-2-02	2	15/11/2018
L	I-204181-5-02	5	15/11/2018
L	C-2181-15-02	15	15/11/2018
L	C-2153-15-02	15	15/11/2018
L	C-2158-20-02	20	15/11/2018
L	C-2135-15-02	15	15/11/2018
L	C-21538-15-02	15	15/11/2018
L	C-21841-10-02	10	15/11/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	I-204123-30-02	30	15/11/2018
L	13911-18-O	18	15/11/2018
L	13911-18-O	18	15/11/2018
L	13911-20-O	20	15/11/2018
L	13911-30-O	30	15/11/2018
L	13911-8-O	8	15/11/2018
L	13912-12-O	12	15/11/2018
L	13912-13-O	13	15/11/2018
L	13912-20-O	20	15/11/2018
L	13912-25-O	25	15/11/2018
L	13912-29-O	29	15/11/2018
L	13912-3-O	3	15/11/2018
L	13912-4-O	4	15/11/2018
L	13913-10-O	10	15/11/2018
L	13913-18-O	18	15/11/2018
L	13913-20-O	20	15/11/2018
L	13913-25-O	25	15/11/2018
L	13913-30-O	30	15/11/2018
L	13916-18-O	18	15/11/2018
L	13917-10-O	10	15/11/2018
L	139178-18-O	18	15/11/2018
L	139178-20-O	20	15/11/2018
L	139178-25-O	25	15/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 500,00	I 1 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 500,00	1 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00	1 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 975,00	3 975,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 975,00	3 975,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 200,00	3 200,00
28182	Matériel de transport	775,00	775,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 975,00	0,00	29 137,04	0,00	33 112,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 500,00
Ressources propres disponibles	33 112,04
Solde	V = IV – II (6)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 27

Contre : 4

Abstentions : 4

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par (1) Le Président,

A Montval-sur-Loir le 06/04/2023

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Montval-sur-Loir, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLAIRE Claude. Conseiller communautaire	
BIDIER Sylvain. Conseiller communautaire	
BORDIER Diego. Conseiller communautaire	
BOULAY Bruno. 8ème Vice-Président	
BOUSSARD Michelle. Conseiller communautaire	
BOUSSION Francis. 11ème Vice-Président	
CHARTIER Sylvie. Conseiller communautaire	
CHEVALLIER Alain. Conseiller communautaire	
CHIQUET Jean-Michel. Conseiller communautaire	
COHU Galiène. 2ème Vice-Présidente	
COULONNIER Claire. Conseiller communautaire	
CRINIÈRE Martine. Conseiller communautaire	
DUCHESNE Sabrina. Conseiller communautaire	
DUPUIS Pascal. 1er Vice-Président	
DUTERTRE Laure. Conseiller communautaire	
DUTHEIL Michel. 3ème Vice-Président	
GAULTIER Monique. Conseiller communautaire	
GRUAU Vincent. Conseiller communautaire	
GUILLOIS Alain. Conseiller communautaire	
LANGEVIN Dominique. Conseiller communautaire	
LECLERC Guy. Conseiller communautaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LEONARD Jérôme. Conseiller communautaire	
MARIE Pascal. Conseiller communautaire	
MARTINEAU Myriam. 10ème Vice-Présidente	
MORANCAIS Alain. Conseiller communautaire	
OLIVIER François. 9ème Vice-Président	
PETER Dominique. 6ème Vice-Président	
PINCON Fabienne. Conseiller communautaire	
RAPPART Sabrina. Conseiller communautaire	
RENARD Patrick. Conseiller communautaire	
REYMOND Marie-France. Conseiller communautaire	
RICHARD Gérard. Conseiller communautaire	
RONCIERE Hervé. Président	
TABAREAU Joël. Conseiller communautaire	
TOURNADRE Philippe. Conseiller communautaire	
TRAPPLER Catherine. Conseiller communautaire	
TROTIN Monique. 4ème Vice-Présidente	
VERDIER Agnès. 5ème Vice-Présidente	
WERLHE Philippe. Conseiller communautaire	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.